

Quelle valeur donner à l'enseignement d'un prédicateur indigne ?



Jean-Claude Guillaume



Question d'un Internaute : "Peut-on donner des enseignements et vivre dans le péché ? Ces enseignements peuvent-ils être bénis et porter du fruit ? Quelle est la responsabilité de ceux qui écoutent et participent à ces enseignements tout en connaissant la vérité sur le péché, tout en reconnaissant la véracité, l'authenticité et la richesse de l'enseignement en question ?"

Voici ce que dit l'apôtre Paul concernant l'efficacité de l'Évangile, même prêché avec des motifs impurs :

"Quelques-uns, il est vrai, prêchent Christ par envie et par esprit de dispute ; mais d'autres le prêchent avec des dispositions bienveillantes. Ceux-ci agissent par amour, sachant que je suis établi pour la défense de l'Évangile, tandis que ceux-là, animés d'un esprit de dispute, annoncent Christ par des motifs qui ne sont pas purs et avec la pensée de me susciter quelque tribulation dans mes liens. Qu'importe ? De toute manière, que ce soit pour l'apparence, que ce soit sincèrement, Christ n'est pas moins annoncé : je m'en réjouis, et je m'en réjouirai encore." ([Phil 1.15-18](#))

Les fruits d'un enseignement correct, solidement fondé sur la parole de Dieu, ne dépendent pas de la sainteté de celui qui les apporte, mais de la puissance intrinsèque de l'Écriture. Le fait que le messager vive dans le péché ne remet pas en cause l'authenticité du message, et n'engage en rien la responsabilité des auditeurs, qui sont uniquement redevables au message et non au messager.

Nous avons connu tout particulièrement un serviteur de Dieu qui avait des résultats remarquables tant au niveau des conversions authentiques que des guérisons miraculeuses, et dont la vie s'est révélée être particulièrement dépravée.

Cela montre à l'évidence que le succès dans le ministère n'accrédite en aucune manière la qualité du ministre. Cela peut paraître étrange, mais Dieu cautionnera toujours sa parole, même s'il ne peut pas cautionner le messager.

Jean-Claude Guillaume

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



1 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com